

Qui veut la peau de carnaval?

Les représentants des carnivals valaisans ont signé samedi soir à **Saint-Maurice** un manifeste demandant la protection de la date de carnaval. Le document sera remis mercredi au Conseil d'Etat valaisan.

C'est à l'école de s'adapter à la lune et non le contraire. Un brin provocateurs peut-être, déterminés certainement. Réunis samedi soir à Saint-Maurice par la guggenmusik locale Chtaguébaugne, pour une soirée «guggen», les comités des carnivals du Valais romand ont signé un manifeste dans lequel ils s'inquiètent «des menaces qui pèsent sur le carnaval». Menaces au rang desquelles la problématique des vacances scolaires figure en bonne place.

«Les membres des comités de carnaval insistent tout particulièrement pour que le calendrier séculaire qui fixe la date de carnaval quarante jours avant le premier dimanche qui suit la première pleine lune du printemps soit maintenu comme date de préférence pour les vacances scolaires», lit-



Comme les autres, le président du carnaval de Monthey, Jean-Charles Vernaz, a posé sa signature sur le manifeste qui sera remis au Conseil d'Etat.

on dans le document qui sera remis au conseiller d'Etat responsable de l'éducation, de la culture et de sports, Claude Roch, ce mercredi. Les comités de carnaval souhaitent même

que cette fête soit inscrite «au patrimoine culturel du canton et doit être protégée par les autorités [...] malgré ou à cause de son côté ludique et subversif».

Le tourisme qui inquiète

Les craintes des carnavaliers valaisans sont notamment motivées par la volonté des milieux touristiques de répartir les vacances scolaires romandes au mieux durant l'hiver. Le Valais est demandeur d'une harmonisation qu'il rend lui-même difficile avec les vacances de carnaval qui bougent d'une année à l'autre. «Avec une semaine de vacances à date fixe, le carnaval pourrait tomber en dehors de ces vacances. On risque alors d'avoir deux carnas. Le carnaval officiel et celui des vacances scolaires», s'inquiète Gabriel Bender, animateur du débat qui a précédé

la signature du manifeste. Une situation absurde de l'avis général.

Samedi soir, les comités signataires ont trouvé un appui avec la présence du président de Saint-Maurice, Georges-Albert Barman, pour qui «il est évident que carnaval doit être fêté pendant une semaine de vacances. C'est aussi une fête des jeunes et sans vacances, le carnaval cessera d'exister.»

Carnaval à date fixe?

«Et un carnaval à date fixe?», a osé une voix samedi. «Ce ne sera pas beaucoup mieux, avec la fête qui risque de tomber pendant le carême», sourit Gabriel Bender. Conclusion du coordinateur aigaunois de la soirée, Romuald Coutaz: «On ne peut pas changer le carnaval. A moins de faire une grande révolution.» Des volontaires? **Joakim Faiss**

Le don du rire

Les dicodeurs de la Radio romande ont planté leur micro à **Vétroz**. A entendre cette semaine.

Vivre une semaine en une seule soirée, c'est possible. Si, si... Les dicodeurs, ces joyeux lurons que l'on peut entendre du lundi au vendredi de 11 h 05 à midi sur La Première de la Radio suisse romande, ont osé le défi. Toute l'équipe, composée de la cheffe d'orchestre, Laurence Bisang, et des humoristes, Marc Donnet-Monay, Didier Gendraud, Noël-Noël et Frédéric Gérard, ont exceptionnellement enregistré les cinq émissions diffusées cette semaine en une seule soirée.

Et quelle soirée! Celle-ci s'est déroulée lundi dernier dans le sympathique cadre du restaurant Le Botza à Vétroz, autour d'une délicieuse cuisine apprêtée spécialement pour l'occasion par le maître des lieux, Christophe Roch, et des spécialités vinicoles offertes par l'Association des Grands Crus de Vétroz.



Les dicodeurs et leurs invités, le conseiller national Christophe Darbellay et la présidente de la Fondation Passez le relais, Pascale Lilla.

Christophe Darbellay sur la sellette

La technique est en place, le public aussi. Les micros grésillent et l'invité de la semaine, le conseiller national Christophe

Darbellay, ne sait pas encore à quelle sauce il va être mangé. Il avait en effet de quoi s'inquiéter, car rien ne lui a été épargné: sa candidature au permis de chasse, ses tendances plus «chrétiennes-sociales» que

Pour le don d'organes

■ L'invité des dicodeurs, Christophe Darbellay, était l'ambassadeur de la Fondation Passez le relais lors de l'enregistrement des émissions de cette semaine. Sa mission était ainsi de défendre la cause du don d'organes. Une cause chère à Pascale Lilla, à l'origine de la Fondation Passez le relais suite au tragique décès de son fils ainé dans un accident de la circulation il y a deux ans. En faisant don de ses organes, le jeune homme a sauvé huit personnes en attente d'un organe. Depuis, sa mère se bat inlassablement pour que la Suisse,

l'un des pays pauvres en matière d'information sur le sujet, dispose enfin d'un registre informatisé qui recense tous les donneurs potentiels. Mais la mission de la Fondation Passez le relais s'étend également à la promotion du don d'organes par le biais de campagnes d'information, des actions de parrainage et des journées de rencontres avec le public comme ce fut le cas lors de l'enregistrement des dicodeurs.

Info? Consultez le site www.passezlerelais.org ou contactez la Fondation au 021 964 19 15. Pour faire un don: Banca del Gottardo Lausanne, compte No CD 648 949.02 clearing 8613 ou CCP 69-6966-7, mention Passez le relais.

«démocrates-chrétiennes», sa présidence au Salon du goût et du terroir, mais aussi sa vie privée... Le tout avec humour et dérision, les ingrédients clefs des dicodeurs. Mais le politicien valaisan a su user de sa

répartie pour se défendre de cette terrible équipe radiophonique. Pour le découvrir, branchez-vous sur les ondes de La Première, dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, de 11 h 05 à midi. **Christine Schmidt**

Une marche de longue haleine

Le nouveau comité valaisan de la **Marche Blanche** s'engage en faveur de l'initiative «pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine», afin de poursuivre la lutte contre la pédocriminalité.

Après l'initiative populaire «pour l'internement à vie des délinquants sexuels», c'est en faveur de l'initiative populaire fédérale «pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine» que le Martignerain Jean-René Dubulluit se mobilise (voir encadré). Président du nouveau comité valaisan de la Marche Blanche, il poursuit son investissement en faveur du respect de l'intégrité de l'enfant: «L'enfant a des droits et nous nous battons pour que les actes qui les bafouent soient punis.» Aux côtés d'Emmanuelle Dorsaz, vice-présidente, ils désirent tous deux «faire perdurer la prise de conscience qu'il y a un énorme problème à ce niveau-là».

La section valaisanne de l'association suisse la Marche Blanche, qui s'est dotée d'un nouveau comité de base (Jean-



Jean-René Dubulluit et Emmanuelle Dorsaz s'engagent personnellement pour le respect des droits élémentaires de l'enfance et vous?

René Dubulluit, Emmanuelle Dorsaz, Ariane Nicolo, François Goye et Erika Demanega), entend «poursuivre au niveau valaisan la démarche de la Marche Blanche suisse», expli-

que Emmanuelle Dorsaz. «Nos activités vont donc viser à sensibiliser un maximum de gens en faveur de l'initiative lancée par l'association faitière, avec en point de mire la marche

Séance d'information

■ L'initiative populaire fédérale «pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine» a été lancée le 31 août dernier par l'association la Marche Blanche en Suisse. Elle demande que la Constitution fédérale du 18 avril 1999 soit complétée par l'introduction d'un nouvel article qui stipule l'imprescriptibilité de l'action pénale et de la peine pour les auteurs d'actes d'ordre sexuel ou

pornographique sur des enfants impubères. L'expiration du délai imparti pour la récolte des signatures est fixé au 1er mars 2006. Le comité valaisan de la Marche Blanche organise une séance d'information tout public à propos de l'initiative en question, ce mercredi 17 novembre à 19h30, au Casino de Martigny.

Informations et contact auprès de Jean-René Dubulluit au 079 689 48 44 ou case postale 588 à Martigny.

blanche qui se déroulera le 17 septembre l'année prochaine. C'est pourquoi nous voulons créer un réseau de bénévoles.» Jean-René Dubulluit tient en outre à préciser que «leur démarche est totalement politique dans le sens où elle concerne l'ensemble de la société, mais qu'elle n'est nullement l'apanage d'un parti quel

qu'il soit», faisant référence notamment à l'initiative pour l'internement à vie des délinquants sexuels qui avait été récupérée par l'UDC. «Ceci dit, nous avons déjà l'appui de personnalités politiques, mais tous partis confondus.» **Romy Moret**

Formulaire de signatures sur le site internet www.marche-blanche.ch

ERSCHMATT Drame familial



La maison où se serait déroulé le drame.

■ Drame familial vendredi soir passé à Erschmatt. Un homme de 79 ans a tué sa fille sévèrement handicapée et s'est ensuite donné la mort. Sa fille était âgée de 50 ans. Les corps ont été retrouvés à 19 heures à leur domicile.

L'événement s'est produit dans la maison où résidaient le père et sa fille, indique le communiqué de la Police cantonale. L'auteur de ces faits a utilisé un pistolet pour commettre son acte. Pour le moment, les enquêteurs cherchent encore à établir les circonstances précises de ce drame. Il semblerait cependant que la situation familiale difficile en soit la principale cause. Une bande sonore explicitant cet acte a été laissée par le père, qui vivait seul avec sa fille.

Le juge d'instruction du Haut-Valais n'a pas communiqué la teneur de cette bande sonore. Des témoins pensent cependant que ce père, âgé, qui s'occupait seul, avec beaucoup d'amour et d'attentions, de son enfant sévèrement handicapée psychiquement, n'ait pas voulu la laisser seule au monde après son propre décès.

L'enquête de l'office du juge d'instruction est diligentée par les services de la Police cantonale. **Pascal Clavaz**

PUBLICITÉ

Depuis près d'un siècle à votre service
RESTAURANT DE LA PISCINE - SION

- Propositions de menus pour vos fêtes de fin d'année
- Menus du jour copieux et rapidement servis

Tél. 027 322 92 38